

Cabinet Juridique MEPERY

Assistance Juridique

Le Cabinet MEPERY est spécialisé en conseil et assistance Juridique auprès des chefs d'entreprise Français.

Ayant choisi l'alliance du Droit et de l'Expertise Technique, nous mettons au service de nos clients toute notre expérience, notre savoir-faire pour répondre au plus près de leurs attentes.

Au-delà d'un Cabinet d'Avocats, notre équipe est à même de vous assister, vous représenter et vous conseiller dans l'ensemble des domaines de la vie courante et professionnelle.

La confiance, la discrétion et la transparence sont pour nous des valeurs essentielles qui nous permettent de créer un lien de confiance avec nos clients.

Le Cabinet MEPERY, fort de son expérience et de son attachement à la vie des entreprises, propose à ces dernières un abonnement d'Accompagnement Juridique aux Entreprises, afin de les accompagner dans divers domaines allant de l'assistance à la rédaction des documents de vente à l'accompagnement dans la résolution de procédures amiables.

Le Cabinet MEPERY propose trois formules d'abonnements aux entreprises et la possibilité pour elles de s'engager sur une ou deux années.

Assistance Juridique

90 € HT /mois

- √ Conseils juridiques
- ✓ Assistance à la rédaction des documents de vente (bon de commande, bon de livraison, facture, CGV...)
- ✓ Assistance à la rédaction des actes de société (AGO, AGE...)
- √ Recouvrement de créances
- ✓ Tentative de règlement amiable des litiges (salariés, clients...)
- X Dépôt de marques et de brevets
- ➤ Assistance à la rédaction et mise à jour des Mentions Légales
- ➤ Assistance à la rédaction des contrats commerciaux.
- ➤ Assistance à la rédaction des contrats de travail
- **X** Mise en relation avec un avocat partenaire en cas de procédure iudiciaire
- X Assistance à la rédaction Chartes de Données Personnelles et Cookies
- X Assistance à la rédaction Conditions Générales d'Utilisation

170 € HT /mois

- √ Conseils juridiques
- ✓ Assistance à la rédaction des documents de vente (bon de commande, bon de livraison, facture, CGV...)
- ✓ Assistance à la rédaction des actes de société (AGO, AGE...)
- √ Recouvrement de créances
- ✓ Tentative de règlement amiable des litiges (salariés, clients...)
- ✓ Dépôt de marques et de brevets
- ✓ Assistance à la rédaction et mise à jour des Mentions Légales
- ✓ Assistance à la rédaction des contrats commerciaux.
- ✓ Assistance à la rédaction des contrats de travail
- ✓ Mise en relation avec un avocat partenaire en cas de procédure judiciaire
- **X** Assistance à la rédaction Chartes de Données Personnelles et Cookies
- ➤ Assistance à la rédaction Conditions Générales d'Utilisation

250 € HT /mois

- √ Conseils juridiques
- ✓ Assistance à la rédaction des documents de vente (bon de commande, bon de livraison, facture, CGV...)
- ✓ Assistance à la rédaction des actes de société (AGO, AGE...)
- ✓ Recouvrement de créances
- ✓ Tentative de règlement amiable des litiges (salariés, clients...)
- ✓ Dépôt de marques et de brevets
- √ Assistance à la rédaction et mise à jour des Mentions Légales
- ✓ Assistance à la rédaction des contrats commerciaux.
- ✓ Assistance à la rédaction des contrats de travail
- ✓ Mise en relation avec un avocat partenaire en cas de procédure judiciaire
- √ Assistance à la rédaction Chartes de Données Personnelles et Cookies
- ✓Assistance à la rédaction Conditions Générales d'Utilisation

Les prestations détaillées

Les formules	<u>Les prestations</u>	<u>Description</u>
90€ - 170€ - 250 € HT	Conseils Juridiques	➤ Répondre à toutes les questions relatives à la vie juridique de l'entreprise comme le comportement d'un salarié, d'un client (toutes les questions relatives aux : Droit des sociétés, Droit des contrats, Droit social, Droit fiscal, Droit de la consommation, Droit des assurances, Droit de la propriété intellectuelle, RGPD).
		➤ Une demande concernant une nouvelle réforme.
		➤ Une question sur les démarches à accomplir lors d'un nouveau projet.
90€ - 170€ - 250 € HT	Assistance à la rédaction des	➤ Aide à la rédaction des documents de vente (bons de commande, bon de
	documents de vente	livraison, factures, CGV).
		➤ Protection sur les démarches du quotidien.
		➤ Être dans les normes lors d'un contrôle de la DDPP (direction départementale
		de la protection des populations).
90€ - 170€ - 250 € HT	Assistance à la rédaction des actes de société	➤ Pour assister le client dans la rédaction des assemblées générales ordinaires ou extraordinaires, notamment pour s'assurer que les procès-verbaux sont bien rédigés et complets puisque le formalisme en la matière est important.
		➤ Pour assister l'entreprise dans le choix de la forme de l'assemblée générale qui doit se tenir.
		➤ Pour assister le client dans l'ensemble de ses démarches auprès des différents
		organismes (tels que le Greffe, la Chambre de Commerce et d'Industrie, la
		Chambre des Métiers, la DIRECCTE, etc.).
90€ - 170€ - 250 € HT	Recouvrement de créances	➤ Le cabinet rédige les lettres de relance et les mises en demeure à l'entête du
		cabinet. L'expérience a prouvé que lorsque les clients reçoivent des mises en
		demeure à l'entête d'un cabinet juridique, la mise en demeure était rarement ignorée.
		➤ Dans le cas où la mise en demeure resterait infructueuse, le Cabinet s'occupe
		du recouvrement de créances de la 1ere lettre de relance à l'injonction (relance 1, relance 2, mise en demeure et dossier d'injonction).

		➤ Déléguer ces démarches constitue un véritable gain de temps pour une entreprise, notamment si cette dernière est en début d'activité.
90€ - 170€ - 250 € HT	Tentative de règlement amiable des litiges	➤ Le Cabinet Juridique MEPERY vous accompagne dans vos démarches et rédige pour vous l'ensemble des courriers nécessaires à la résolution de votre litige.
		➤ Déléguer ces démarches constitue un véritable gain de temps pour un chef d'entreprise, un auto-entrepreneur.
		➤ Il sera plus facile d'avoir une issue favorable à votre litige si celui-ci est pris en
		main par un cabinet juridique / Avocat.
170€ - 250 € HT	Dépôt de marques et de brevets	➤ Pour protéger ses idées.
		➤ Devenir propriétaire d'une marque : pour acquérir un droit sur la marque et en devenir propriétaire, il faut l'enregistrer.
		> Toutes les démarches auprès de l'INPI (Institut National de la Propriété
		Industrielle) sont faites par le cabinet ainsi que les recherches (si la marque peut
		être déposée ou non, si elle existe déjà).
		Prestation entre 3000/4000 euros chez un avocat.
170€ - 250 € HT	Assistance à la rédaction et mise à	➤ Être en conformité avec la réglementation française et européenne.
	jour des mentions légales	➤ Assurer la bonne information des utilisateurs du site internet.
		➤ Sur les sites internet, obligation d'avoir un onglet Mentions Légales (termes
		juridiques qui vont donner des informations sur l'auteur du site, l'éditeur etc).
170€ - 250 € HT	Assistance à la rédaction des	➤ Être en conformité avec la réglementation et notamment la réforme sur le droit
	contrats commerciaux	des obligations et des contrats. Cela va donc inclure des mises à jour des contrats
		commerciaux en fonction des nouvelles législations en la matière.
		➤ Assistance pour les contrats de prestation de service, les contrats de vente, les
		contrats de distribution, les contrats de franchise, les contrats d'apporteur
		d'affaire, etc
		➤S'assurer que le contrat ne comporte aucune clause abusive puisque, au-delà du
		consommateur, le partenaire commercial peut être considéré comme étant une «
		partie faible » au contrat.
		≻Eviter, au maximum, les litiges.
170€ - 250 € HT	Assistance à la rédaction des	➤ Être en conformité avec la réglementation et notamment les évolutions
	contrats de travail	législatives du droit du travail.
		➤ Gain de temps et d'argent. En effet, la rédaction des contrats de travail
		constitue des options en cabinet comptable. Le Cabinet sera capable d'assister le

		client dans la forme du contrat de travail qu'il doit rédiger afin que ce soit
		avantageux fiscalement pour lui.
		Un expert-comptable peut prendre 140 euros par prestation.
170€ - 250 € HT	Mise en relation avec un avocat	➤ Relation avec les partenaires du cabinet, personnes de confiance et
	partenaire en cas de procédure	compétentes.
	judiciaire.	➤ Les clients qui bénéficient de cette offre ont, en conséquence, accès à des
		pointures du droit dans le cas où ils devraient faire face à un litige. Ainsi, si les
		clients le désir, le Cabinet Juridique MEPERY leur donne accès à des avocats
		aguerris qui sauront traiter leur dossier avec sérieux et rigueur.
250 € HT	Assistance à la rédaction Chartes	➤Il s'agit ici de mettre le client en conformité avec la nouvelle Réglementation
	de Données Personnelles et Cookies	relative à la Protection des Données Personnelles du 25 mai 2019 (des mentions
		qui sont aujourd'hui obligatoires sur les sites internet par rapport à la collecte des
		données personnelles).
		➤La mise en conformité permettra d'éviter des sanctions en cas de contrôle par la
		CNIL (Commission nationale de l'informatique et des libertés).
250 € HT	Assistance à la rédaction	➤Les Conditions Générales d'Utilisation sont essentielles pour l'éditeur d'un site
	Conditions Générales d'Utilisation	internet. Les CGU sont un contrat entre l'éditeur et le visiteur du site, qu'il soit un
		membre inscrit ou non. Elles ont pour but de régir tous les rapports et les conflits
		qui peuvent naître de l'existence de ce site et des services éventuellement
		fournies.
		➤Les CGU vont permettre, entre autres, au client de limiter sa responsabilité
		quant au contenu du site, aux opinions qui y sont évoquées par ses visiteurs, mais
		également quant à son bon fonctionnement (qui n'est pas toujours garanti).



Avantages des abonnements du Cabinet MEPERY

- ➤ Un seul interlocuteur
- ➤ Un prix fixe (en dessous de la concurrence)
- ➤ Une formule qui inclus tous les Droits
- ➤ Des Valeurs essentielles : Intégrité, Loyauté, Discrétion, et Indépendance

